

La notation :

quand, comment et où ?

Quand ? Comment ? Et où intervient la notation dans l'action éducative ? Le débat très médiatisé et orchestré autour de la « constante macabre » aura au moins pour intérêt de nous permettre de reparler du problème de la notation.

André Antibi affirme avoir constaté que nous notons tous avec la même répartition, consciente ou spontanée de l'échelle de notes : un tiers de bons, un tiers de moyens et un tiers de mauvais. Non seulement, jamais il n'a été mené, à ma connaissance, d'enquête statistique sérieuse permettant de venir étayer ce constat, mais avant de revenir sur la question : « comment note-t-on ? », il me semble indispensable de se demander : que note-t-on ? André Antibi déduit de son constat des méthodes de contrôle autour du « contrat de confiance ». Il s'agit en fait de ne contrôler que des exercices préparés à l'avance sans rien en changer. Je reviendrai sur les inconvénients majeurs de la mise en place systématique de cette méthode de contrôle, mais je me demande en quoi elle protège des défiances dénoncées par la théorie de la « constante macabre » !...

** Les autres disciplines pourront ne prendre dans ces lignes que ce qu'elles pensent être dans leur champ de compétences ...*

La mission de l'école

Il est nécessaire de se placer en amont du problème de la notation et de se demander avant tout : « Quelle est la mission de l'école ? »

Au risque d'énoncer des évidences, il semble utile de rappeler que l'école a pour mission première d'aider l'enfant à grandir. Pour atteindre cet objectif, elle dispose d'une arme essentielle : apporter des connaissances pour élargir le champ des savoirs. En effet, il semble fondamental d'avoir en tête que l'on se construit en apprenant. Encore faudrait-il dans les apprentissages, distinguer entre les acquis fondamentaux : lire, écrire et compter et les compétences qui visent à la forma-

tion : savoir raisonner, déduire, chercher, comparer, analyser, argumenter... Bien que cette distinction soit trop rigide, elle intervient forcément quand il s'agit de définir par discipline un programme d'enseignement.

Pour mener à bien notre mission, nous devons faire face à d'énormes difficultés. Tout le débat pour une vraie école démocratique, donnant ses chances à tous en tenant compte des origines et du milieu socioculturel, est encore et toujours à poursuivre car les solutions, s'il y en a, sont loin d'être évidentes et restent à découvrir. Dans ce contexte, il est dangereux de poser le problème de la notation sans avoir défini les objectifs de formation .

La notation en mathématiques

Prenons l'exemple de la notation en mathématiques, (on parle mieux de ce que l'on connaît !) Rappelons deux grandes fonctions majeures de l'apprentissage des mathématiques * :

- les mathématiques interviennent comme une discipline de formation générale tant dans la formation du citoyen que dans la pratique d'une démarche scientifique ;
 - les mathématiques sont des outils permettant de parvenir à une maîtrise assurée de techniques et de méthodes de résolution et assurant aux élèves autonomie et ouverture dans de nombreux champs d'intervention.
- Pour aider à atteindre puis à maîtriser ces objectifs, la notation va intervenir et pouvoir jouer un rôle formateur et positif.

La notation établit un dialogue entre enseignant et enseigné ; elle permet d'enrichir les termes du contrat d'apprentissage, renseigne, à un instant donné sur le niveau d'acquisition de certaines connaissances ou de compétences bien particulières. Elle permet de savoir pour le professeur sur quoi il peut compter pour continuer et pour l'élève de mesurer ses acquis et ses lacunes.

Cependant la nature des acquis induit la nature des contrôles.

- Les mathématiques doivent devenir un outil performant. Il s'agit alors de contrôler la connaissance de définitions, de théorèmes fondamentaux, de formules (identités remarquables, dérivation, trigonométrie, ...). Le contrôle devient un exercice de mémoire et normalement les notes devraient être bonnes ! N'oublions pas qu'une bonne note, c'est bon pour le moral et la motivation ! Cet exercice de mémoire intelligente doit donc être fait ; il est utile et indispensable pour assurer une autonomie à l'élève et lui permettre de devenir acteur dans l'acquisition de ses connaissances.
- Les mathématiques interviennent comme outil de formation générale. Le contrôle va alors tester des capacités à mettre en oeuvre des connaissances, à ordonner sa pensée, à faire preuve de réflexion.

Dans cette perspective, le contrôle ne devrait que très exceptionnellement consister à refaire un exercice déjà traité. Avoir en tête quelques exercices de référence peut aider à la résolution de problèmes. Cependant, il faut rester vigilant, car la « recette miracle » n'existe pas en mathématiques. Cette discipline est très riche, elle propose beaucoup d'activités variées. Nous ne devons jamais sous-estimer nos élèves au point de les transformer en perroquets ! Les contrôles de mathématiques vont évaluer bien d'autres compétences. Nous avons l'ambition de former les citoyens et les scientifiques de demain, proposons donc aux élèves de vrais exercices de recherche. Les sujets de rallyes et de tournois devraient prendre une place plus importante dans la classe et ils sont la preuve que l'on peut demander aux élèves d'apprendre à chercher et à faire preuve d'initiatives.

De l'interrogation au devoir de recherche

Dans le premier cas, le contrôle direct des connaissances, l'évaluation ne pose pas vraiment de problèmes. Par contre, dans le second cas, l'évaluation de ces devoirs de recherche est difficile et suppose qu'une liste préalable très précise des acquis à contrôler ait été établie, ce qui devrait éviter de tester plusieurs fois la même compétence dans un même sujet. Il faut ensuite établir une grille de notation prenant en compte

les difficultés demandées et le travail de l'élève (il peut y avoir du travail intéressant même si le résultat n'est pas atteint). Dans la mesure du possible, il faudrait éviter les notes catastrophiques (l'enseignant doit toujours avoir à portée de mains la perche qui évite la noyade). En cours de formation, la note est un simple constat et ne doit fermer aucune porte pour trouver les moyens de continuer à construire ensemble. Quand on note nos élèves, on ne doit pas perdre de vue qu'un élève se battra pour passer de 8 à 10 mais qu'il n'investira pas d'efforts pour passer de 2 à 3 ! Un devoir doit être considéré comme un « champ d'expérience ». Le professeur, en bon scientifique, n'en connaît pas à l'avance le résultat ! Il ajustera son discours futur aux résultats de l'expérience comme tout chercheur dans son labo ! Et je ne crois pas qu'il faille généraliser ce comportement, qui me semble très minoritaire, qui consiste à demander à nos notes de rentrer dans un éventail pré-établi... Si le devoir est globalement bon, on continue ; S'il est seulement moyen, on devra ajuster les prochains cours et contrôle ; S'il est très mauvais, il faut mettre en place un processus de remédiation et peut-être recommencer l'exercice sous la même forme ou de manière très voisine... Enfin, il faut ne noter que l'acquisition des connaissances et ne jamais utiliser la note pour traiter un problème de discipline. Ne mélangeons pas les genres ! L'enfant ressent une sanction sur la note comme une grave injustice et l'évaluation des acquis s'en trouve faussée. Enfin, il faut parler d'un autre moment fort où la notation intervient : la **notation en fin d'apprentissage** (trimestrielle, annuelle, en fin de cycle ...). Là encore, il faut être très vigilant sur ce que l'on veut noter, ce que l'on compte vérifier et ce à quoi la note que l'on met engage celui qui la reçoit ! C'est une note bilan qui doit dire le niveau d'acquisition des connaissances testées dans cette phase d'apprentissage. Pour un examen, il existe une commission d'harmonisation, une fois les avis de chacun exprimés, il faut scrupuleusement se plier aux décisions prises en commun. Toutes les études docimologiques montrent combien cet exercice est difficile et devraient rendre humble et modeste le correcteur !

Pour conclure, répétons qu'un dispositif d'évaluation se construit à partir des objectifs de formation que l'on se fixe et qu'il peut servir à réguler l'apprentissage des élèves. Le réduire au problème de la « constante macabre » me paraît par trop réducteur et faire bien peu de cas de tous les importants travaux sur l'évaluation qui ont été faits depuis une vingtaine d'années en particulier dans les IREM et l'APMEP et dont on peut trouver trace dans nos bibliothèques !

M.-J. P.